

Plaisir
Jeu
Esprit d'équipe
Fair-Play
Partage
Respect



N° 517 du 11 septembre 2020



District de la
**Nièvre de
football**

NIEVRE FOOTBALL

Journal officiel du District de la Nièvre

ENSEMBLE, faisons vivre le football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23



Une nouvelle recrue au sein du District !

SOMMAIRE

Actualités

↳ Accès [direct](#)

Mémento

↳ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

↳ Accès [direct](#)

Rencontres, résultats
et classements

↳ Disponibles en fin
de journal

NOS PARTENAIRES

BRICO
MARCHÉ

Intermarché
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

SP COMM RT

NIÈVRE
le département



CENTRE LOIRE



Le District de la Nièvre a accueilli le Mardi 1^{er} Septembre une nouvelle recrue en la personne d'Erwan JOURNE.

**** L'article complet en pages intérieures ****



Le District a procédé au recrutement d'un apprenti BPJEPS ASC mention football pour cette nouvelle saison. C'est donc Erwan JOURNE qui a été accueilli au sein de l'équipe des techniciens du District. Nous vous proposons de le retrouver pour une courte présentation :

Présente-toi.

« Je m'appelle Erwan JOURNE, 18 ans, originaire de Cercy la Tour. J'ai obtenu mon Bac STMG l'an passé. Je joue actuellement au SNID en équipe B en R3. J'ai commencé à Cercy La Tour jusqu'en U13 avant de rejoindre le SNID au poste d'attaquant.

Qu'est ce qui t'a poussé à jouer au football ?

Ma famille qui joue à Cercy la Tour.

Quelle équipe tu supportes ?

Le PSG

Quelle formation as-tu engagée cette saison ?

J'attaque une formation BPJESP ASC mention football en alternance avec le District et dont mes missions sont les suivantes : développement du Football Féminin, développement du PEF et travail en lien avec les Ecoles (Cycle Foot et Educatif au collège des Courlis).

Quel est ton meilleur souvenir en tant que joueur et en tant que spectateur ?

En tant que joueur, je retiens le match de la montée l'an dernier en Intersecteur U18 avec le SNID contre La Charité avec une victoire aux tirs aux buts (but pendant le match et tir au but réussi).

En tant que spectateur, la qualification du SNID en Coupe de France contre Bergerac.

Ton joueur de Foot préféré ?

Neymar

Une destination ?

Japon

Un film ?

La Saga Harry Potter

Style de musique ?

Rap (Ninho)

Tes passions ?

Natation, Console

Merci pour cette interview !

Merci à vous. »



La FFF relance la Quinzaine du Foot et Foot à l'École !



La semaine dernière, la rentrée scolaire avait lieu, pour fêter ça, la FFF relance ses opérations de promotion du football en milieu scolaire, stoppées la saison dernière en raison de la crise sanitaire.

Les 5èmes éditions de Foot à l'école, destinée aux élèves du primaire, et de La Quinzaine du foot, consacrée à ceux des collèges, lycées, associations sportives, sections sportives et Pôles espoirs, sont, comme les précédentes, menées en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et des Sports et les fédérations sportives scolaires (UGSEL, USEP, UNSS...).

Comme les saisons précédentes, les lauréats nationaux de Foot à l'école seront récompensés par une rencontre avec les joueurs de l'Équipe de France au CNF Clairefontaine. Ceux de La Quinzaine du foot bénéficieront de leur côté d'un moment privilégié à ce même CNF.

Retrouvez ci-dessous les divers éléments de ces deux opérations :

[LE CONCOURS FOOT À L'ÉCOLE](#)

[RÈGLEMENT FOOT À L'ÉCOLE](#)

[LE CONCOURS LA QUINZAINE DU FOOT](#)

[RÈGLEMENT LA QUINZAINE DU FOOT](#)

Coupe du Conseil Départemental : tirage du 1^{er} tour !



La Commission des Compétitions Séniors a procédé ce mercredi 9 septembre au tirage du 1^{er} tour de la Coupe du Conseil Départemental.

Match n°1	ALLIGNY ST AMAND D4	POUILLY D3
Match n°2	CHARRIN D2	CHANTENAY D3
Match n°3	LUTHENAY D2	COSNOIS FC D3
Match n°4	ENTRAINS D2	CORANCY D3
Match n°5	LORMES D3	ST ELOI D2
Match n°6	VANDENESSE ST HONORE D4	CIE IMPHY D3
Match n°7	ST SAULGE D4	SAUVIGNY D2
Match n°8	ST SEINE D3	COSSAYE D4
Match n°9	ST PIERRE LE MOUTIER D3	CHATILLON D2
Match n°10	ST REVERIEN D3	MONTIGNY D3
Match n°11	NEUVY D4	TANNAY D4
Match n°12	CHATEAU-CHINON-ARLEUF D2	GARCHIZY FR. PORT. D2

Exempts : LUZY MILLAY D2 – NEVERS MAUPAS D4 – ENT. MOUX BRASSY D3 – MONSACHE D4 – DRUY BEARD D3 – ST MARTIN D'HEUILLE D4 – MOULINS ENGILBERT D2 – VARZY D3 – ST PEREUSE D4

Assemblée Générale Élective du District

Le District de la Nièvre tiendra son **Assemblée Générale Elective le 31 octobre prochain.**

Il s'agira notamment **d'élire le Comité de Direction du District**, mais également de **déterminer les représentants des clubs du District** de la Nièvre qui se rendront à l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté. Pour tout cela, deux appels à candidatures sont lancés.

APPEL A CANDIDATURE COMITÉ DE DIRECTION

L'élection du Comité de Direction du District de la Nièvre de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du **samedi 31 octobre 2020 à IMPHY (Salle des Fêtes) à partir de 8 heures 15.**

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 28 Août 2020 au 1^{er} Octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

DISTRICT DE LA NIEVRE DE FOOTBALL

2 rue Louise Michel, 58640 VARENNES-VAUZELLES.

Rappels :

- Le mode de scrutin prévu par lesdits statuts est le scrutin de **liste bloquée**.
- La liste doit être composée de **15** membres licenciés.
- Les candidats devront répondre aux conditions d'éligibilité, au jour du dépôt de la candidature, tant générales que particulières, définies à [l'article 13.2 des Statuts du District](#).

Les membres chargés des fonctions exécutives essentielles, telles que prévues dans les statuts du District, doivent être identifiés sur la liste, à savoir, un président, un secrétaire général, un trésorier, un arbitre, un éducateur, une femme et un médecin.

Pour présenter une liste, il convient d'utiliser le formulaire de déclaration suivant : « [Déclaration de candidature élection du Comité de Direction - Déclaration individuelle de non-condamnation des membres de la liste](#) »

APPEL A CANDIDATURE DÉLÉGATION DU DISTRICT A L'AG DE LA LIGUE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE DE FOOTBALL

L'élection des délégués représentant les clubs du District de la Nièvre de Football pour l'Assemblée Générale de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football aura lieu lors de l'Assemblée Générale du 31 Octobre 2020.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert **du 28 Août 2020 au 1^{er} Octobre 2020, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

DISTRICT DE LA NIÈVRE DE FOOTBALL
2 rue Louise Michel – 58640 Varennes-Vauzelles

Rappels :

- Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à [l'article 13.2 des Statuts du District](#),
- Conformément à [l'article 12.2 des Statuts de la Ligue](#), l'Assemblée Générale du District doit élire les délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue. Pour le District de la Nièvre, le nombre de délégués représentant les Clubs est de 2 titulaires + 2 suppléants.
- Toute candidature doit être présentée de manière individuelle
- L'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire suivant : « [Déclaration de candidature délégation du District](#) »

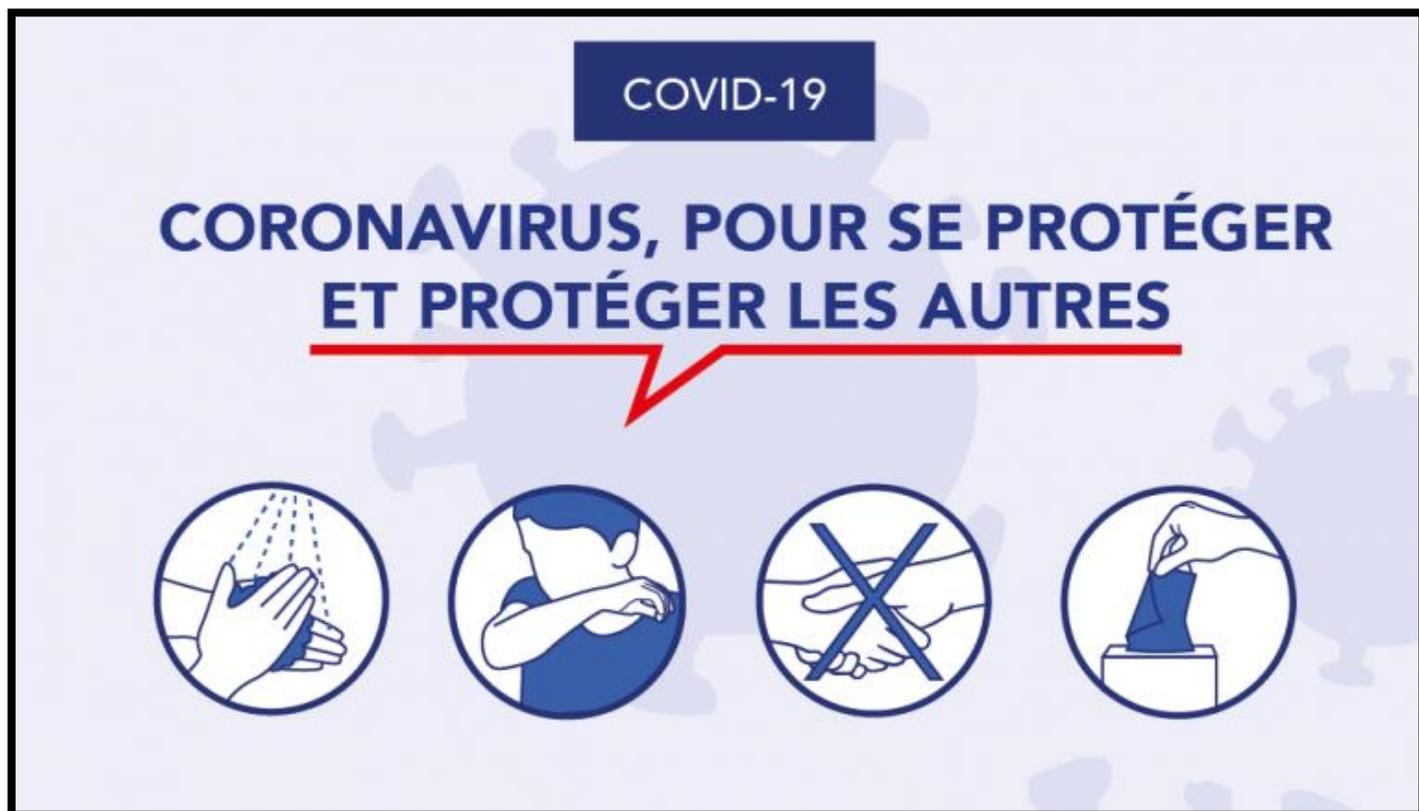
VOEUX

Les vœux que vous voulez présenter à l'approbation de l'Assemblée Générale devront être adressés au secrétariat du District de la Nièvre **par lettre recommandée avec accusé de réception ou courrier électronique envoyé d'une adresse officielle, au plus tard le 1^{er} Octobre 2020 (minuit).**

Les vœux devront être signés du Président du club et revêtus du cachet du club. En cas de non-respect, ils ne seront pas pris en compte.

CANDIDATURES ORGANISATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Les candidatures pour l'organisation de l'Assemblée Générale 2021 (secteur Sud-Ouest) **doivent parvenir au secrétariat du District pour le 1^{er} Octobre 2020 (minuit) dernier délai.**



Le District accueille de nouveau les clubs dans ses locaux **depuis le 2 septembre 2020**.

Cependant, le virus n'a pas disparu, aussi il est de notre responsabilité à tous lors des visites, et en respect des autres, de poursuivre les gestes sanitaires :

- Lavage des mains (gel hydro alcoolique mis à disposition à l'entrée).
- Port du masque obligatoire dès l'entrée dans le District et pour toutes circulations à l'intérieur du District.
- Ne pas entrer dans un bureau sans l'accord préalable de la personne et dans le respect des capacités indiquées de chaque bureau.
- L'usage des sanitaires est strictement réservé aux seuls salariés du District. Respecter les distances physiques (1m. à 1,50m. entre chacun).
- Au niveau du personnel, un protocole leur a été aussi adressé au niveau de l'utilisation des locaux et de la voiture du DNF.

Pour vaincre ce virus, respectons les autres !

Afin de permettre un meilleur traitement des informations à transmettre, les clubs sont invités à saisir leur référent COVID dans Footclubs. La procédure est disponible [ici](#).

De plus, une fiche synthèse concernant le rôle du référent Covid dans les clubs est disponible [ici](#).

Modalités de reprise des compétitions



Mesdames et Messieurs
Président(e)s, Educateurs(trices), Joueurs(euses), Arbitres, Dirigeant(e)s...

Nous avons connu une fin de saison 2019-2020 particulière avec une crise sanitaire inédite dans notre histoire. Les championnats ont été arrêtés prématurément, bien trop tôt. Le désir de rechausser les crampons est fort et légitime.

Cependant, les signaux à 2 semaines de la reprise des championnats montrent un début de résurgence de l'épidémie.

L'actualité nous démontre que des équipes du football amateur commencent à être impactées dans leur préparation avec des conséquences sur l'organisation des matchs amicaux.

Il est de notre responsabilité à tous de veiller à bien respecter les consignes sanitaires. Donnons-nous une chance de pouvoir reprendre nos championnats.

1 : Suivez les consignes d'accès aux installations dictées par votre mairie.

2 : Les principes de distanciation physique et d'application des gestes barrières, constituant les mesures les plus efficaces pour lutter contre la propagation du virus, **doivent être respectés en tout lieu et à tout moment (voir [fiche de synthèse](#) et [protocole de reprise des compétitions régionales et départementales](#))**

Le port du masque est obligatoire pour toute personne (à partir de 11 ans) et à tout moment dans le stade, y compris sur le blanc de touche, à l'exception :

- Des arbitres et joueurs figurant sur la feuille de match lors de l'échauffement sur l'aire de jeu,
- De l'arbitre central, de ses 2 assistants de touche, des joueurs et de l'entraîneur principal de chaque équipe sur l'aire de jeu pendant la durée du match.

Nous comptons sur votre aide pour passer le message aux jeunes joueurs et joueuses ainsi qu'à leurs parents : **Ce n'est qu'avec toutes ces précautions que nous pourrons à nouveau retrouver sereinement le rectangle vert.**

La Commission des Jeunes, ne pouvant organiser sereinement dans de bonnes conditions les réunions de rentrée, vous ont préparé un petit guide avec les informations utiles sur le déroulement de la saison prochaine.

Merci à eux pour tout ce travail

Bonne saison à toutes et tous

Françoise VALLET,
Présidente du District de la Nièvre de Football

Modification des horaires des matchs seniors masculins

Les membres du Comité de Direction du District ont voté le 2 septembre dernier **la modification de l'horaire des matchs seniors prévus en lever de rideau en les avançant à 12h** au lieu de 13h (11h30 horaire d'hiver).

Cette modification va permettre aux clubs de mieux s'organiser pour désinfecter les vestiaires entre chaque rencontre.

Il est demandé aux clubs de faire passer le message aux joueurs de limiter leur temps de présence dans les vestiaires et dans les douches.

Toi aussi, deviens Arbitre !



La Commission Départementale de l'Arbitrage organise son traditionnel stage « 3 jours pour devenir arbitre » du Vendredi 9 au Dimanche 11 Octobre 2020.

Cette formule permet chaque année de proposer à vos licenciés une formation cohérente et pratique. Nous vous précisons que la participation à une telle formation requiert un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (à joindre au bulletin d'inscription que vous retrouverez en cliquant [ici](#)). Celui-ci sera suffisant pour ensuite valider la licence d'arbitre pour officier la première saison.

Le coût de cette formation s'élève à 120€. Le dossier est à retourner avant le Vendredi 25 septembre.

Fond de solidarité national : mode d'emploi !

Parmi les aides annoncées, l'une fait l'objet d'un dispositif spécifique qui implique la FFF, les ligues et les districts. Il s'agit du Fonds de solidarité national dont l'aide correspond à 10 euros par licencié que percevront tous les clubs affiliés, s'ils la sollicitent.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les clubs de football affiliés et actifs à la FFF en 2019-2020 et 2020-2021 (hors groupements de jeunes et centres de gestion). **Tout nouveau club démarrant une activité lors de la saison 2020-2021 ne sera pas concerné par ce dispositif**, n'ayant pas subi l'impact de la crise sanitaire au cours de la saison précédente. En revanche, **les nouveaux clubs émanant d'une fusion, qui démarrent leur activité en 2020-2021, peuvent prétendre au fonds**, dans la mesure où les clubs qui ont participé à la fusion étaient en activité au cours de la saison 2019-2020.

Comment en bénéficier ?

Il suffit de répondre par oui ou par non à une question très simple présente sur la première partie d'un formulaire qui s'affiche automatiquement à l'ouverture de Footclubs : « Votre club souhaite-t-il solliciter l'aide du fonds de solidarité national mis en place par la FFF, les Ligues et les Districts ? **Aussi, dans le cas où un club aurait fait une erreur, il aura la possibilité de faire une demande officielle par mail à l'adresse fonds-solidarite@lbfc.fff.fr, qui se chargera alors de la relayer auprès de la FFF.**

Quand remplir ce formulaire ?

Depuis le 4 juin 2020 avec l'ouverture de la campagne des licences 2020-2021 et ce, **jusqu'au 30 septembre 2020**. Mais le plus vite sera le mieux !

Quelle aide peut-on attendre ?

Chaque club faisant la demande percevra en début de saison prochaine **une aide correspondant à l'équivalent de 10 euros par licencié** (nombre de personnes licenciées au sein du club au 30 juin 2020, non prise en compte des double licences). Pour rappel, sur les 10€, la Fédération apporte 7€, la Ligue 1,5€ et le District 1,5€.

Quand et comment cette aide sera-t-elle versée ?

Dès le début de la saison 2020-2021, afin d'aider au redémarrage de l'activité. Pour chaque club qui en fait la demande, **le compte club « Ligue » sera crédité de 5€**. **Simultanément, le compte club « District » sera également crédité de 5€**, ce qui correspondra donc à la somme de 10€ citée précédemment. Cette aide correspondra à un allègement des charges de début de saison prochaine, notamment avec la prise des licences. A noter que les premières sommes créditées sur le compte des clubs le seront à compter :

1. Du mardi 1^{er} Septembre pour les clubs qui ont fait la demande entre le 4 Juin et le 15 Août 2020 ;
2. Du mardi 30 Septembre pour les clubs qui ont fait la demande entre le 16 Août et le 15 Septembre ;
3. Du jeudi 15 Octobre pour les clubs ayant fait la demande entre le 16 Septembre et le 30 Septembre.

Des questions sur le Fonds de Solidarité ?

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football est à votre écoute pour toutes les interrogations sur le Fonds de solidarité National du Football. Pour cela, nous vous remercions de poser vos questions à l'adresse suivante : fonds-solidarite@lbfc.fff.fr



COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du : 10 Septembre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 2

Présidence : M. BUCHETON Alain

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony

Secrétaire de séance : Mme TOURNOIS Cécile

1 – FOOT A 11.

1.1 Demandes de modification de rencontres

U 18 **brassage** - Match N° 50668.1 E. Snid/Charrin 2 – FC Nevers 58 3 du 12 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le mercredi 23 septembre à 16h30.

Demande validée.

U 18 **brassage** - Match N° 50670.1 E. Coulanges/Vauzelles 1 – Corbigny 1 du 12 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre à 17h00.

Demande validée.

U 18 **brassage** - Match N° 50671.1 E. Guérigny Urzy 1 – Rcncs 1 du 12 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.

Demande validée.

U 15 **brassage poule D1** - Match N° 50713.1 Afgp 58 1 - Cosne 2 1 du 12 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.

Demande validée.

U 15 **brassage poule D1** - Match N° 50714.1 Rcncs 1 – La Charité 1 du 12 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.

Demande validée.

U 15 **brassage poule D1** - Match N° 50715.1 Corbigny 1 – Snid 1 du 12 septembre.

La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre à 11h00.

Demande validée.

U 15 **brassage poule D2** - Match N° 50728.1 E. Moulins/FCCCA/Chatillon 1 – Marzy 1 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.
Demande validée.

U 15 **brassage poule D2** - Match N° 50729.1 E. Esn 58/Chantenay 1 – E. Afgp 58/Chaulgnes 2 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.
Demande validée.

U 15 **brassage poule D3** - Match N° 50745.1 E. St Pierre/SLA 09 1 – E. Clamecy/Lormes 1 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.
Demande validée.

2 – FOOT A 8.

2.1 Demandes de modification de rencontres

U 13 **brassage poule D1** - Match N° 50758.1 Cosne 1 - Afgp 58 1 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.
Demande validée.

U 13 **brassage poule D1** - Match N° 50759.1 FC Nevers 58 1 – La Charité 1 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le mercredi 23 septembre à 17h00.
Demande validée.

U 13 **brassage poule D2A** - Match N° 50774.1 FC Nevers 58 2 – Coulanges 1 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le mercredi 16 septembre à 18h15.
Demande validée.

U 13 **brassage poule D2A** - Match N° 50775.1 Afgp 58 2 – E. Moulins/FCCCA/Chatillon 1 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.
Demande validée.

U 13 **brassage poule D2B** - Match N° 50789.1 Clamecy 1 – E. Entrains/All/Donzy 1 du 12 septembre.
La commission prend connaissance de l'accord des deux clubs pour jouer cette rencontre le 3 octobre.
Demande validée.

3 – INFOS CLUBS - RAPPEL

3.1 Demande de report d'une rencontre ou modification d'horaire.

- Appliquer impérativement la procédure règlementaire stipulée page 122 de l'annuaire du District de la Nièvre de Football.
- **Nouveauté et allègement (Foot à 11 et à 8)** : Cette saison une rencontre non jouée à la date initialement prévue au calendrier officiel pourra être repositionnée dès le mercredi suivant à la seule condition qu'un mail des 2 clubs soit adressé au secrétariat du District au plus tard le lundi minuit. Ce mail devra bien entendu préciser l'heure de la rencontre et le lieu.

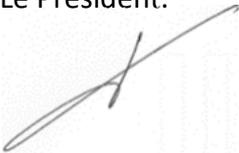
Si ces conditions n'étaient pas respectées, la rencontre serait considérée comme jouée sans l'accord de la commission et une amende sera infligée aux deux clubs.

- Comme la saison dernière, une rencontre non jouée et non repositionnée sera systématiquement reportée au mercredi 16 juin (*date fictive*) afin que les clubs puissent prochainement fixer une demande de report via « FootClubs ».

3.2 Courriers des clubs adressés à la commission.

La commission prendra en compte **uniquement** les courriels ou toutes autres démarches administratives seulement s'ils sont expédiés de l'adresse officielle du club, ou de son président/correspondant désigné, et à destination du secrétariat du District.

Le Président.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.



Réunion 10 Septembre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Présents : MM. COURTAUD Gilles, GOUNOT Didier, MONGIN Thierry, ROUILLERE Christian

1 – F.M.I.

RAPPEL : Procédure d'exception

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la F.M.I. et le recours à la procédure d'exception.

La feuille de match papier et le constat d'échec sont adressés au secrétariat du District dans les 48 H.

Aucune relance de demande d'envoi, ne sera faite par le Secrétariat.

En cas de manquement les amendes forfaitaires seront appliquées.

La feuille de match et le constat d'échec sont à rédiger avec minutie obligatoirement avant le match.

2 – STATUTS DES EDUCATEURS

Obligation éducateur : Championnat DEPARTEMENTAL 1 - Annuaire District

L'Éducateur déclaré ou la personne déclarée, en attente de régularisation, doit obligatoirement être inscrit (e) sur la F.M.I., avec sa licence correspondante.

Il ou la personne déclarée doit être présent (e) sur le banc de touche ou sur le terrain à chaque fois que l'équipe de son club participe à une rencontre officielle.

Les clubs sont tenus d'avertir par écrit des absences de leur éducateur ou de la personne déclarée auprès du DNF.

Avant toute application des sanctions financières, la Commission, apprécie le motif d'indisponibilité de l'éducateur ou de la personne déclarée.

ETAT DE LA LISTE DE L'EDUCATEUR DECLARE 2020/2021

TRANSMIS PAR L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE au 10 Septembre 2020

Club	Nom éducateur	Prénom éducateur	Diplôme actuel	Obligation
FOURCHAMBAULT	PRACELLA	Dominique	BEF	En règle
FC NEVERS 58	ELOUADRHIRI	Mustapha	BEF	En règle
US COULANGES	DELADREUX	Loic	CFF3	En règle
ASC POUQUES	VALLET	Cyril	BEF	En règle
PREMERY	DAVID	Anthoni	CFF3	En règle
FC CHAULGNES	MINCHIN	Franck	Module séniors	Faire demande de DEROGATION. Doit s'engager sur le module U19 et certifier le CFF3
JS MARZY	REHAHLI	Aazddine	Aucun	Faire demande de DEROGATION. Doit s'engager sur les deux modules et certifier le CFF3
FC NEVERS BANLAY	EL EDRISSI	Anasse	Module U19 + Module séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
SNID	MAILLARD	Julien	Aucun	DEROGATION demandée. Engagé sur les deux modules et doit certifier le CFF3
ASA VAUZELLES	QUILLARD	Frédéric	Module U19 + Module Séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
SUD LOIRE ALLIER	ROZIER	Maxime	Module U19 + Module Séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
ASL ST PERE	POIRIER	Guillaume	Module U19 + Module Séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
US CERCY	MARCEAU	Clément	Module U19 + Module Séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
CS CORBIGNY	Néant			

- * FC CHAULGNES : Faire demande de DEROGATION et ENGAGEMENTS. – Document joint
- * JS MARZY : Faire demande de DEROGATION et ENGAGEMENTS. – Document joint
- * CS CORBIGNY : Faire DECLARATION ENCADREMENT TECHNIQUE D1. –Document joint

Le Président,
Joseph BERFORINI



J. BERFORINI

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion du 9 septembre 2020, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 3

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD - MM. G. MARTIN - PH. LEJEUNE – P. RAFFARD – L. ERAY - M. PINGUET.

Excusé : J. MAURIAC

COMPETITIONS MASCULINES

1 – DEMANDES DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Journée du 13 septembre 2020

DEPARTEMENTAL 1

SNID 3 / POUQUES 1 – match n° 50001.1 – est décalé à 15h à la demande du SNID (match R3 avancé au samedi).

Accord des deux clubs et de la commission.

DEPARTEMENTAL 3 – Poule A

COULANGES 2 / CHANTENAY 1 – match n°50227.1 – est reporté à la demande de COULANGES à une date ultérieure.

Accord des deux clubs et accord exceptionnel de la commission.

DEPARTEMENTAL 3 – Poule B

ESN 58 3 / ST SEINE 1 – match n° 50295.1 – est avancé à 13h à la demande de l'ESN 58 et se jouera sur le terrain de St Germain Chassenay.

Accord des deux clubs et de la commission.

DEPARTEMENTAL 4 – Poule C

- LA MACHINE 3 / COSSAYE 2 – match n° 50580.1 – est reporté à la demande de COSSAYE au 4 octobre 2020.

Accord des deux clubs et de la commission.

- NEVERS MAUPAS 1 / MARZY 3 - match n°50579.1 – est reporté à la demande des deux clubs au 20 septembre 2020.

Accord de la commission.

- ENT. GARCHIZY AS 3 - GARCHIZY FR. PORTUGAIS 3 / DRUY BEARD 2 – Match n° 50578.1 – est reporté à la demande de DRUY BEARD au 4 octobre 2020.

Accord des deux clubs et de la commission.

RAPPEL. En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

2 – PROTOCOLES D'ENTENTES

La Commission enregistre les protocoles d'ententes suivants :

DEPARTEMENTAL 3 – Poule B
Entente MOUX-BRASSY 1

DEPARTEMENTAL 4 – Poule B
Entente MOULINS ENGILBERT 3– PANNECOT LIMANTON

3 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Pour la saison 2020-2021, la **Coupe du Conseil Départemental** est composée d'un total de **56 équipes** réparties de la façon suivante :

REGIONAL 1 (4 équipes)

COSNE 1, GARCHIZY 1, LA CHARITE 1, SNID 1.

REGIONAL 2 (3 équipes)

CLAMECY 1, ST BENIN 1, VAUZELLES 1

REGIONAL 3 (5 équipes)

ESN 58 1, GUERIGNY URZY 1, LA MACHINE 1, NEVERS FC 58 1, NEVERS CHALLUY SERMOISE RC 1.

DEPARTEMENTAL 1 (11 équipes)

CERCY 1, CHAULGNES 1, CORBIGNY 1, COULANGES 1, FOURCHAMBAULT 1, NEVERS BANLAY 1, MARZY 1, POUUGUES 1, PREMERY 1, ST PERE 1, SUD LOIRE ALLIER 1.

DEPARTEMENTAL 2 (11 équipes)

ENTRAINS 1, CHARRIN 1, CHATEAU-CHINON ARLEUF 1, CHATILLON 1, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, LUTHENAY UXELOUP 1, LUZY MILLAY 1, MOULINS 1, ST PIERRE 1, SAUVIGNY 1, ST ELOI 1.

DEPARTEMENTAL 3 (12 équipes)

CHANTENAY 1, CIE IMPHY 1, CORANCY 1, COSNOIS FC 1, DRUY BEARD 1, Ent. MOUX/BRASSY 1, LORMES 1, MONTIGNY 1, POUILLY 1, ST REVERIEN 1, ST SEINE 1, VARZY 1.

DEPARTEMENTAL 4 (10 équipes)

ALLIGNY SAINT AMAND 1, COSSAYE 1, MON TSAUCHE 1, NEUVY SC 1, NEVERS MAUPAS 1, OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE 1, ST PEREUSE 1, ST SAULGE 1, TANNAY 1, VANDENESSE ST HONORE 1.

DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1^{er} Tour => le 20 septembre 2020

⇒ 33 équipes de Départemental 2, 3 et 4

- D4 => 10 équipes
- D3 => 12 équipes
- D2 => 11 équipes
- ⇒ Soit 24 équipes + 9 exempts

2^{ème} Tour => le 4 octobre 2020

- ⇒ 12 qualifiés + 9 exempts du tour précédent + 11 équipes de D1
- ⇒ Soit 32 équipes

3^{ème} Tour => le 18 octobre 2020

- ⇒ 16 qualifiés du tour précédent + 3 équipes de R2 + 5 équipes de R3
- ⇒ Soit 24 équipes

1/8 Finale => le 28 février 2021

- ⇒ 12 qualifiés du tour précédent + 4 équipes de R1
- ⇒ Soit 16 équipes

1/4 Finale => le 4 avril 2021

- ⇒ 8 qualifiés du tour précédent

1/2 Finale => le 13 mai 2021

- ⇒ 4 qualifiés du tour précédent

Finale => le 20 juin 2021

- ⇒ 2 qualifiés du tour précédent

TIRAGE DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

1^{er} Tour le dimanche 20 septembre 2020

⇒ **12 Matches**

ALLIGNY ST AMAND D4 / POUILLY D3
CHARRIN D2 / CHANTENAY D3
LUTHENAY UXELOUP D2 / COSNOIS FC D3
ENTRAINS D2 / CORANCY D3
LORMES D3 / ST ELOI D2
VANDENESSE ST HONORE D4 / CIE IMPHY D3
ST SAULGE D4 / SAUVIGNY LES BOIS D2
ST SEINE D3 / COSSAYE D4
ST PIERRE LE MOUTIER D2 / CHATILLON D2
ST REVERIEN D3 / MONTIGNY D3
NEUVY D4 / TANNAY D4
CHATEAU-CHINON ARLEUF D2 / GARCHIZY FR PORTUGAIS D2

⇒ **9 Exempts**

LUZY MILLAY D2
NEVERS MAUPAS D4
ENT. MOUX-BRASSY D3
MON TSAUCHE D4

DRUY BEARD D3
ST MARTIN HEUILLE D4
MOULINS ENGILBERT D2
VARZY D3
ST PEREUSE D4

IMPORTANT :

Pour cette saison 2020-2021, après validation du Comité de Direction du District le 02 septembre 2020, en cas d'égalité au terme des 90 minutes, il n'y aura plus de prolongation (hormis pour la finale), le départage s'effectuera par l'épreuve des tirs aux buts. Il en est de même pour la Coupe du District/SportComm.

**Le prochain tirage de la Coupe du Conseil Départemental se déroulera
le mercredi 23 septembre 2020 à 18h00
dans les locaux du Siège du District de la Nièvre.**

4 – COURRIELS

RAS

COMPETITIONS FEMINIINES

La Commission enregistre l'engagement de 10 équipes en critérium départemental et d'une équipe en R3 phase automne.

Critérium à 8 : CERCY 1 – CLAMECY 1 – ENT. CORBIGNY/CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 – COSNE US 1 – COSNOIS FC 1 – ENT. POUILLY / 2F2N 1 – MARZY 1 – NEVERS 58 FC 2 – SNID 1 –ST REVERIEN 1

Début du Critérium le 26 et 27 septembre 2020, le calendrier est consultable sur le site du District.

Championnat R3 à 11 : NEVERS FC 58

5 – PROTOCOLES D'ENTENTES

La Commission enregistre le protocole d'entente suivant :

CRITERIUM

Entente CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1

PROCHAINE REUNION LE JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020, A 16H30.

Le Président
Bernard MAY

La Référente des Coupes Départementales
P. BEAURENAUD



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 10-09-2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 3

Présidence : M. ATERO

Présents : MM.CHEMINOT, BERQUIER, DEVOUCOUX, MEIGNEN

1 – INDISPONIBILITES

- BEZE T du 10 au 30 septembre
- BRUNERIE M 13 septembre
- SAMI M 20 septembre
- SERRE N 14 sep 2020 au 4 janvier
- NEVEU L 12/13 sept , 26/27 sept

Le Président
Dominique ATERO



COMMISSION VETERANS

Réunion 7 Septembre 2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence M. Joseph BERFORINI

Présents : Les représentants des clubs MM. MORENTE, LANGEVIN (SNID et CORBIGNY), AYRINHAC, BLE, LAURENT, ANCHUELO, SEGUIN, CHARBONNOT, MARIDOR, ROY et LOUIS.

10 clubs engagés en CRITERIUM VETERANS

CIE IMPHY, CORBIGNY, FOURCHAMBAULT, GUERIGNY-URZY, LA CHARITE, LA MACHINE, POUQUES, ST BENIN, SNID et VAUZELLES.

11 Clubs COUPE VETERANS Alain CHARLOIS : idem + ST PIERRE

1 – CRITERIUM Saison 2020 / 2021

- Journée 1 Vendredi 18 Septembre 2020
- - 2 Vendredi 2 Octobre 2020
- - 3 Vendredi 23 Octobre 2020
- - 4 Vendredi 6 Novembre 2020
- - 5 Vendredi 27 Novembre 2020
- - 6 Vendredi 26 Février 2021
- - 7 Vendredi 12 Mars 2021
- - 8 Vendredi 9 Avril 2021
- - 9 Vendredi 30 Avril 2020

- **Tournoi final** : Samedi 12 Juin 2021 sur les installations de GUERIGNY URZY.

2 – COUPE Challenge Alain CHARLOIS

Tour de cadrage : ● **Vendredi 13 Novembre 2020**

Match N°1 : SAINT PIERRE /SAINT BENIN

Match N°2 : CORBIGNY /GUERIGNY URZY

Match N°3 : CIE IMPHY / LA MACHINE

1/4 de finale : ● **Vendredi 4 Décembre 2020**

1) SNID / VAUZELLES

2) LA MACHINE / Vainqueur Match N° 2

3) FOURCHAMBAULT / Vainqueur Match N°1

4) POUQUES / Vainqueur Match N° 3

1/2 finale : ● **Vendredi 26 Mars 2021**

Finale : ● **Vendredi 18 Juin 2021**

Sur les installations de l'ASA VAUZELLES.

3 – Divers

Prochaine réunion le Lundi 8 Mars 2021.

Il est rappelé que tout joueur doit être licencié pour la saison en cours.

Le Président



J. BERFORINI

Réunion du 10-09-2020 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 4

Présidence : M. ATERO

Présents : MM.CHEMINOT, BERQUIER, BOITIER, DEVOUCOUX, MEIGNEN

1 – INDISPONIBILITES

- BEZE T du 10 au 30 septembre
- BOITIER K 26/27 sept
- BRUNERIE M 13 septembre
- GIRARD C 01 au 18 sept
- JEAULT D du 26 au 28 sept
- NEVEU L 12/13 sept, 26/27 sept
- SAMI M 20 septembre
- SERRE N 14 sep 2020 au 4 janvier
- TENAILLE L 05/06 sept.
- THEVENET P 09/20 sept

2 – COURRIERS

De Guérigny-Urzy, la CDA ne peut répondre favorablement à une telle demande. Le nombre d'arbitres actuellement disponible permet de couvrir jusqu'à la départementale 3. Il serait souhaitable les rencontres où vous souhaiteriez un arbitre.

3 – INFOS DIVERSES

- 1- Pas de cours d'arbitres en activité en ce moment à cause du Covid.
- 2- Décision du Comité de Direction du 02-09-2020 : il a été décidé de modifier les horaires des matchs programmés en lever de rideau en les avançant à 12 heures (11 heures 30 horaire d'hiver) afin de permettre aux clubs de mieux s'organiser pour désinfecter les vestiaires entre chaque rencontre.

Le Président
Dominique ATERO



Departemental 1 Sport Comm / Unique	Poule 0	3
--	----------------	----------

Dimanche 20/09/2020 15H

22535475 50008.1	Fc Nevers Banlay 1- St Pere 1		Stade Des Senets 04
Arbitre centre	KAJDAN Pierrick	820662273	Terrain Annexe 3
Arbitre assistant 1			Rue Du Docteur Michel Gaulier
Arbitre assistant 2			58640 VARENNES VAUZELLES
Délégué principal			
Observateur principal			
Observateur adjoint 1			
22535476 50009.1	Corbigny 1- Coulanges 1		Stade Claude Spanoudakis 1
Arbitre centre	AMELAINE Gerome	838402138	Rue Du Champ De Foire
Arbitre assistant 1			58800 CORBIGNY
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal			
Observateur adjoint 1			
22535477 50010.1	Pougues 1- Marzy 1		Stade Les Chanternes
Arbitre centre	TAPIN Bernard	800366943	Route De Paris
Arbitre assistant 1			58320 POUQUES LES EAUX
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal	ALMEIDA Manuel	800363848	
Observateur adjoint 1			
22535478 50011.1	Fc Nevers 58 2- Vauzelles 2		Stade Des Senets 01
Arbitre centre	DIAS Cilio	891818131	Terrain Honneur
Arbitre assistant 1			Rue Du Docteur Michel Gaulier
Arbitre assistant 2			58640 VARENNES VAUZELLES
Délégué principal			
Observateur principal			
Observateur adjoint 1			
22535479 50012.1	Sud Loire Allier 1- Cercy 1		Stade Municipal
Arbitre centre	SAOULI Sophian	2547294860	Chemin Du Bourg
Arbitre assistant 1			58470 MAGNY COURS
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal	MALUS Jean Claude	899182227	
Observateur adjoint 1			
22535480 50013.1	Fourchambault 1- Chaulgnes F.C. 1		Stade Robert Bacquelin 1
Arbitre centre	HENRY Yannick	851812591	Quai De Loire
Arbitre assistant 1			58600 FOURCHAMBAULT
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal	CHEMINOT Robert	841811740	
Observateur adjoint 1			
22535481 50014.1	Premery 1- Snid 3		Stade Robert Gomez 1
Arbitre centre	DEVOUCOUX Gerard	820828552	Route De Cervenon
Arbitre assistant 1			58700 PREMERY
Arbitre assistant 2			
Délégué principal			
Observateur principal	MEIGNEN Jean Claude	899182258	
Observateur adjoint 1			

Departemental 4 / Unique	Poule C	58
---------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 20/09/2020 15H

Departemental 4 / Unique	Poule C	58
---------------------------------	----------------	-----------

Dimanche 20/09/2020 15H

22846640 50579.1	Nevers Maupas 1- Marzy 3	Stade Des Senets 02
Arbitre centre		Terrain Annexe 1
Arbitre assistant 1		Rue Du Docteur Michel Gaulier
Arbitre assistant 2		58640 VARENNES VAUZELLES
Délégué principal		
Observateur principal		

Championnat U18 Brassage / Phase Automne	Poule 0	60
---	----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 15H

22988873 50673.1	Corbigny 1- E. Snid/Charrin 2	Stade Claude Spanoudakis 1
Arbitre centre	NEVEU Louis 2544033190	Rue Du Champ De Foire
Délégué		58800 CORBIGNY
accompagnateur		
22988874 50674.1	Fc Nevers 58 3- La Charite 1	Stade Des Senets 02
Arbitre centre	BAZIN Louis 2546426510	Terrain Annexe 1
Délégué		Rue Du Docteur Michel Gaulier
accompagnateur		58640 VARENNES VAUZELLES
22988875 50675.1	Esn 58 1- Cosne 2	Stade Banville
Arbitre centre	PAULO ALBERTO Jorge 2548577182	Rue Th. De Banville
Délégué		58380 LUCENAY LES AIX
accompagnateur		
22988876 50676.1	Nevers-Challuy R.C. 1 - E.Coulanges/Vauzelle 1	Stade Intercom. Georges Rollet 1
Arbitre centre	CORLU Murat 2544302430	Rue Du 19 Mars 1962
Délégué		58000 CHALLUY
accompagnateur		
22988877 50677.1	St Pierre 1- E. Guérigny Urzy 1	Stade Du Panama 1
Arbitre centre	GAILLOUSTE Antoine 2543852604	Rue De Beaudrillon
Délégué		58240 ST PIERRE
accompagnateur		

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D1	61
---	-----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 15H

22989278 50716.1	Cosne 2- Nevers-Challuy-Sermo 1	Stade Foing 2
Arbitre centre	SAUVETTE Armand 2546363999	Terrain Annexe
Délégué		Rue Des Sables
accompagnateur		58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Observateur principal		
22989279 50717.1	La Charite 1- Corbigny 1	Stade André Jomier 2
Arbitre centre		Terrain Annexe
Délégué		Route D'Argenvieres
accompagnateur		Nationale 151
Observateur principal		18140 LA CHAPELLE MONTLINARD
22989280 50718.1	Snid 1- Afgp 58 F. 1	Stade Louis Masson
Arbitre centre	LOUREIRO MORAIS Nuno 2546706458	Avenue Jean Jaures
Délégué	BERQUIER David 891810686	58160 IMPHY
accompagnateur		
Observateur principal		

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D2	62
---	-----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 15H

22989308 50731.1	Marzy 1- E.Esn/Chantenay 1	Stade De La Simonnerie
Arbitre centre	GUILLET Etienne 2546442377	Rue De La Simonnerie
Délégué	DEVOUCOUX Gerard 820828552	58180 MARZY
accompagnateur		
Observateur principal		

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D2	62
---	-----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 15H

22989309	50732.1	E.Afgp 58/Chaulgnes 2- Non affecté 5	Stade Georges Mérat 2 Terrain Annexe Rue Maurice Pilette 58600 GARCHIZY
		Arbitre centre	
		Délégué	
		accompagnateur	
		Observateur principal	
22989310	50733.1	E. Premery 1- E.Moul/Chat/Chatillo 1 ROPERTO Armando 2546457068	Stade Robert Gomez 1 Route De Cervenon 58700 PREMERY
		Arbitre centre	
		Délégué	
		accompagnateur	
		Observateur principal	

Championnat U15 Brassage / Phase Automne	Poule D3	63
---	-----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 15H

22989338	50746.1	E.Vauzelles/Coulange 1- E.Entr/Alligny/Donzy 1	Stade De Francheville Rue Du Stade 58640 VARENNES VAUZELLES
		Arbitre centre	
		Délégué	
		accompagnateur	
		Observateur principal	
22989339	50747.1	St Pere 1- E. St Pierre/Sla 09 1	Stade Municipal Rte De Croquant 58200 ST PERE
		Arbitre centre	
		Délégué	
		accompagnateur	
		Observateur principal	
22989340	50748.1	E.Clamecy/Lormes 1- Non affecté 1	Stade Lacroix Route De Chateau Chinon 58140 LORMES
		Arbitre centre	
		Délégué	
		accompagnateur	
		Observateur principal	

Championnat U13 D1 Brassage / Phase Automne	Poule D1	64
--	-----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 10H30

22996875	50761.1	Afgp 58 F. 1- Fc Nevers 58 1	Stade Georges Mérat 2 Terrain Annexe Rue Maurice Pilette 58600 GARCHIZY
22996876	50762.1	La Charite 1- Vauzelles 1	Stade André Jomier 2 Terrain Annexe Route D'Argenvieres Nationale 151 18140 LA CHAPELLE MONTLINARD
22996877	50763.1	Snid 1- Cosne 1	Stade Des Halles 2 Terrain Annexe Avenue Marcel Merle 58300 DECIZE

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule A	65
--	----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 10H30

22996906	50776.1	Vauzelles 2- Fc Nevers 58 2	Stade De Francheville Rue Du Stade 58640 VARENNES VAUZELLES
22996907	50777.1	Coulanges 1- Afgp 58 F 2	Stade Jean Chorlet Espace Des Saules 10 Allée Pierre De Coubertin 58660 COULANGES LES NEVERS

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule A	65
--	----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 10H30

22996908	50778.1	E.Moul/Chat/Chatillo 1- Marzy 1	Stade Municipal 1 Route De Decize 58290 MOULINS ENGILBERT
----------	---------	---------------------------------	---

Championnat U13 D2 Brassage / Phase Automne	Poule B	66
--	----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 10H30

22996936	50791.1	Corbigny 1- Clamecy 1	Stade Claude Spanoudakis 2 Terrain Annexe Stabilisé Rue Du Champ De Foire 58800 CORBIGNY
22996937	50792.1	E. Entrains All Donz 1- Esn 58 1	Stade Municipal Principal 58410 ENTRAINS
22996938	50793.1	Snid 2- Cosne 2	Stade Des Halles 2 Terrain Annexe Avenue Marcel Merle 58300 DECIZE

Championnat U13 D3 Brassage / Phase Automne	Poule A	67
--	----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 10H30

22996965	50803.1	Fc Nevers 58 Fem. 3- Marzy 2	Stade Des Senets 03 Terrain Annexe 2 Rue Du Docteur Michel Gaulier 58640 VARENNES VAUZELLES
22996966	50804.1	La Charite Fem. 2- Non affecté 6	Stade André Jomier 2 Terrain Annexe Route D'Argenvieres Nationale 151 18140 LA CHAPELLE MONTLINARD
22996967	50805.1	Chantenay 1- E.Afgp 58/Chaulgnes 3	Stade Léon Aubois Rue Du Stade 58240 CHANTENAY ST IMBERT
22996968	50806.1	Non affecté 8- Nevers-Challuy 1	Stade Malaga N°1 Cd 243 58150 POUILLY SUR LOIRE
22996969	50807.1	Pouilly 1- Snid Fem 4	

Championnat U13 D3 Brassage / Phase Automne	Poule B	68
--	----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 10H30

22997011	50848.1	Nevers Banlay 1- Cosne 3	Stade Des Senets 04 Terrain Annexe 3 Rue Du Docteur Michel Gaulier 58640 VARENNES VAUZELLES
22997012	50849.1	E.La Machine/Charrin 1- E.Clamecy/Lormes 2	Stade Etienne Marets 2 Terrain Annexe Stabilise Rue Des Stades 58260 LA MACHINE
22997013	50850.1	St Pere 1- E. St Benin Montigny 1	Stade Municipal Rte De Croquant 58200 ST PERE
22997014	50851.1	Non affecté 8- E.St Pierre/Sla 09 1	

Championnat U13 D3 Brassage / Phase Automne	Poule B	68
--	----------------	-----------

Samedi 19/09/2020 10H30

22997015	50852.1	Guerigny Urzy A.S. 1- Snid 3	Stade Municipal 1 Rue Vauban - D977 Pre Du Marais 58130 GUERIGNY
----------	---------	------------------------------	---

Coupe Conseil Departemental / Unique	Poule Unique	11
---	---------------------	-----------

Dimanche 20/09/2020 15H

23079383	50938.1	(D 4) Alligny St Amand Fc 1- Pouilly 1 (D 3)	Stade Municipal
	Arbitre centre	SAULIN Fabien 2543585453	Route De St Sauveur
	Arbitre assistant 1		58310 ST AMAND EN PUISAYE
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Délégué adjoint 1		
	Observateur principal		
23079384	50939.1	(D 2) Luthenay 1- Cosnois F.C. 1 (D 3)	Stade R.Chaumereuil
	Arbitre centre	CHEREAU Christophe 881821828	Principal
	Arbitre assistant 1		58240 LUTHENAY
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Délégué adjoint 1		
	Observateur principal		
23079385	50940.1	(D 2) Charrin 1- Chantenay 1 (D 3)	Stade Municipal
	Arbitre centre	FERNANDES Jean Manuel 899182202	Route De Geneve
	Arbitre assistant 1		La Varenne
	Arbitre assistant 2		58300 CHARRIN
	Délégué principal		
	Délégué adjoint 1		
	Observateur principal		
23079386	50941.1	(D 2) Entrains 1- Corancy 1 (D 3)	Stade Municipal
	Arbitre centre	GIRARD Christian 820012907	Principal
	Arbitre assistant 1		58410 ENTRAINS
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Délégué adjoint 1		
	Observateur principal		
23079387	50942.1	(D 3) Lormes 1- St Eloi 1 (D 2)	Stade Lacroix
	Arbitre centre	LANDEVIN Samuel 838400310	Route De Chateau Chinon
	Arbitre assistant 1		58140 LORMES
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Délégué adjoint 1		
	Observateur principal		
23079388	50943.1	(D 4) Vandenesse St - Cie Imphy 1 (D 3)	Stade Municipal
		Honore 1	Le Bourg
	Arbitre centre	COLAS Pascal 820108884	58290 VANDENESSE
	Arbitre assistant 1		
	Arbitre assistant 2		
	Délégué principal		
	Délégué adjoint 1		
	Observateur principal		

Coupe Conseil Departemental / Unique			Poule Unique	11
Dimanche	20/09/2020	15H		
23079389	50944.1	(D 4) St Saulge 1- Sauvigny 1 (D 2)	Stade Municipal 1	
	Arbitre centre	RABEUX Emmanuel	800635932	Rue Jean Moulin
	Arbitre assistant 1			58330 ST SAULGE
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			
23079390	50945.1	(D 3) St Seine 1- Cossaye As 1 (D 4)	Stade Municipal	
	Arbitre centre	COTET Patrick	820104753	58250 ST SEINE
	Arbitre assistant 1			
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			
23079391	50946.1	(D 2) St Pierre 1- Chatillon 1 (D 2)	Stade Du Panama 1	
	Arbitre centre	BOITIER Kevin	811329691	Rue De Beaudrillon
	Arbitre assistant 1			58240 ST PIERRE
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			
23079392	50947.1	(D 3) St Reverien 1- Montigny 1 (D 3)	Stade Municipal	
	Arbitre centre	DUMONT Aymeric	2546564953	Chemin Des Marlottes
	Arbitre assistant 1			Pre Queneau
	Arbitre assistant 2			58420 ST REVERIEN
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			
23079393	50948.1	(D 4) Neuvy Sporting Club 1- Tannay 1 (D 4)	Stade Municipal	
	Arbitre centre	SALIHI Hicham	2547215790	Caravaning
	Arbitre assistant 1			Champ De La Croix
	Arbitre assistant 2			58450 NEUVY
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			
23079394	50949.1	(D 2) Chateau Arleuf 1- Garchizy Fr. Port. 1 (D 2)	Stade Jean Chevrier	
	Arbitre centre	ATERO Juan	891810685	Avenue Vauban
	Arbitre assistant 1			58120 CHATEAU CHINON
	Arbitre assistant 2			
	Délégué principal			
	Délégué adjoint 1			
	Observateur principal			

Crit Veterans Alain Charlois / Unique			Poule Unique	69
---------------------------------------	--	--	--------------	----

Vendredi	18/09/2020	20H		
23052295	50893.1	Corbigny 1- Guerigny Urzy 1	Stade Claude Spanoudakis 1	
	Arbitre centre		Rue Du Champ De Foire	
			58800 CORBIGNY	
23052296	50894.1	Fourchambault 1- La Machine 1	Stade Gilles Minchin	
	Arbitre centre		Terrain Annexe Gilles Minchin	
			Quai De Loire	
			58600 FOURCHAMBAULT	

Crit Veterans Alain Charlois / Unique	Poule Unique	69
--	---------------------	-----------

Vendredi 18/09/2020 20H

23052297 50895.1
Arbitre centre

La Charite 1- Cie Imphy 1

Stade André Jomier 1
Terrain Honneur
90 Av. Jacques Coeur
Route Nationale 151
18140 LA CHAPELLE
MONTLINARD

23052298 50896.1
Arbitre centre

Snid 1- Pougues 1

Stade Des Halles 1
Avenue Marcel Merle
58300 DECIZE

23052299 50897.1
Arbitre centre

Vauzelles 1- St Benin 1

Stade Des Ateliers 1
Terrain Honneur
Rue Benoit Frachon
58640 VARENNES VAUZELLES